



« Développement durable des territoires: entre utopie et expérimentation »

7 mars 2006, Tours

« Instituer le développement durable. Apprentissage, appropriation, application : le cas des acteurs sociaux locaux » (2003-2006)

Programme ACI Sociétés et cultures dans le développement durable
(thème : Gouvernement des sociétés et action collective)

Coordination scientifique
Bruno Villalba, Ceraps-Lille2
<http://aciidd.net>

1 – Rappel des objectifs de l'ACIIDD

La recherche porte sur les **procédures de d'institutionnalisation** de la thématique du développement durable (sous l'acronyme : ACI instituer le Développement durable, **Aciidd**). Ce principe, fondé à la fin des années 80, est rapidement diffusé à l'échelle internationale. Selon de nombreuses approches, la réalisation du développement durable impose une couverture progressive des territoires par des actions concrétisant cette optique nouvelle, conjuguant efficacité économique, équité sociale et prudence écologique. L'approche localisée des mises en application du développement durable est un cadre propice à l'exploration empirique de ces usages tout en permettant d'interroger un certain nombre de mécanismes généraux. Le local n'a pas vocation à se restreindre sur une frontière géographique ; dans le cadre de cet appel d'offre, nous entendons concevoir le local comme l'espace de rencontre d'acteurs dont l'emprise et l'espace d'action peuvent largement dépasser les frontières d'un territoire précis. Le territoire est appréhendé en fonction d'une conception privilégiant l'interdépendance des différents niveaux d'action (du local à l'internationale, en passant par une multitude de territoires *ad hoc*).

Une telle implantation nécessite un redéploiement théorique de la notion de DD, ainsi que des réaménagements dans les procédures d'élaboration, d'application et d'évaluation des politiques publiques construites sur ce principe. Elle suppose aussi des modifications des savoirs et pratiques, à la fois professionnelles et comportementales, de la part des acteurs locaux concernés (collectivités territoriales, entreprises, associations, usagers ou habitants...). Cela peut entraîner une évolution des formes de l'action publique locale, plus conforme aux objectifs méthodologiques du DD ; et dans le même mouvement, une telle appropriation locale entraîne des procédures de renégociation de la norme et du contenu du DD.

L'objectif central de cette recherche est **d'analyser les procédures d'institutionnalisation du DD au niveau local**. Il s'agit, en confrontant les disciplines juridiques, économiques, géographiques et politiques, de

- 1) s'interroger sur les **mécanismes de diffusion** de cette notion au niveau des acteurs locaux (travail de socialisation, réseaux d'acteurs concernés, formes et contenus de cette diffusion, localisation des référents internationaux et nationaux, etc). Nous avons étudié les conditions socio-techniques de l'émergence de cette notion au sein des scènes locales : quel(s) acteur(s) introduise(nt) la notion ? Comment a(ont)-il(s) été socialisé(s) à cette problématique ? Pourquoi et comment tente(nt)-il(s) de la diffuser ? Comment parvien(nen)t-il(s) à l'inscrire à l'agenda politique local, comme projet ou programme de politique publique ?
- 2) comprendre les **stratégies d'appropriation** de cette notion au sein des espaces cognitifs (faits de représentations et de pratiques militantes ou professionnelles) propres à chaque acteur. Ce travail d'intégration suppose des procédures d'acclimatation de cette notion dans les cultures militantes et professionnelles préexistantes, ainsi que des procédures de formalisation de cette notion lors de négociations locales, en vue de réaliser des projets durables. Dans l'étude de ces processus d'apprentissage, il s'agira donc de s'intéresser particulièrement aux réseaux de "spécialistes du développement durable" qui semblent jouer un rôle très important dans la définition de méthodologies, d'indicateurs, et dans la circulation des idées et des expériences, constituant peut-être, sinon une "communauté épistémique" homogène et structurée, un

ensemble de forums actifs. Comment l'usage de la notion de développement durable permet de compenser l'affaiblissement ou dans certains cas le redéploiement des référents identitaires des acteurs locaux, au profit d'une identification professionnelle plus propice à une médiation locale ?

- 3) appréhender les **procédures de professionnalisation localisée** de cette notion (quels acteurs, quelles stratégies, quels programmes de formation, constitution de savoirs, formalisation des pratiques ?) ; une réflexion toute particulière est portée sur les procédures de standardisation des rhétoriques, des contenus et des méthodologies utilisées pour mettre en œuvre le DD. Pour cela, nous étudions les **résultats de ces changements de savoirs et de pratiques dans l'élaboration des projets locaux liés au développement durable** (agenda 21, projets urbains, pratiques de concertation et de participation...). Comment le développement durable permet de recomposer du collectif autour de référents communs "dépolitisés" ? Comment s'établissent les logiques de coordinations ? Comment le développement durable se **matérialise, s'incarne** dans des programmes locaux (au sein de l'élaboration de politiques publiques, mais aussi dans des opérations d'origine associative) ?

Nous émettons l'hypothèse qu'instituer le développement durable, au-delà des discours d'intention, doit pouvoir permettre l'intégration de certains principes d'action (de précaution, de responsabilité, de participation, de transparence, de transversalité, de réflexivité...) dans les pratiques et favoriser leur routinisation. Il s'agira donc de s'intéresser particulièrement aux processus de socialisation et d'apprentissage de ce concept par les acteurs, et d'en saisir les impacts sur les formes de négociations locales entre les acteurs concernés, afin d'aboutir à une professionnalisation de ce principe. *In fine*, le projet poursuit également un objectif plus large, qui est de contribuer à une réflexion sur les conséquences théoriques et pratiques de la standardisation de la représentation et de l'usage du DD que génèrent les professionnalisations en œuvre.

2 - Programme des actions engagées et modalités concrètes de travail interdisciplinaire

2.1. Composition de l'équipe de recherche

L'équipe est composée principalement de politistes, membres du Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, LILLE 1), en collaboration avec des géographes (GMA, LILLE 1), des juristes (IREENAT, LILLE 2)¹ et une économiste (CLERSE, LILLE 1)². L'équipe initiale a été renforcée, au regard des premières réflexions et analyses de terrains, par une double composante, économique et juridique. **L'équipe s'est donc structurée autour d'un pôle de quatre disciplines (droit, économie, science politique et géographie)³.**



Le déroulement de la recherche a bénéficié du travail antérieur, réalisé par certains membres de l'équipe, au sein du *Réseau développement durable et territoires fragiles*, abrité par l'IFRESI, co-animé par B. Zuindeau (économiste, CLERSE, Lille 1) et B. Villalba. Ce réseau organise un séminaire mensuel depuis 4 ans : le SIDD (Séminaire Interdisciplinaire sur le Développement Durable) ; il a créé et anime une revue scientifique e-numérique : la *Revue Développement Durable et Territoires*

(<http://www.revue-ddt.org>) qui bénéficie du soutien du CNRS, de l'IFRESI, de différents laboratoires : CLERSE, CERAPS, GMA, Université d'Artois et d'une coopération scientifique avec la revue canadienne *Vertigo*, revue en sciences de l'environnement.

2.2. Étapes de la recherche

Nous pouvons distinguer quelques grandes étapes dans son déroulement

- (1) *Une phase d'exploration, autour de trois axes*
 - a. La constitution d'une **culture scientifique commune** aux membres de l'équipe
 - b. Constitution de supports théoriques commun (bibliographie, chronologie, droit, politique (depuis déc. 2003))
 - c. Délimitation des terrains à étudier et construction des collaborations avec parties prenantes (notamment les acteurs des collectivités territoriales, les ONG, les entreprises, les mouvements militants, etc).
 - d. Séminaire interdisciplinaire: "L'émergence du développement durable. Approches pluridisciplinaires" (oct. 2004-Juin 2005) voir <http://developpementdurable.revues.org/>

¹ Ireenat : Institut de recherche sur l'évolution de l'encadrement normatif des activités transnationales ; EA n° 3612, Faculté des sciences Juridiques Politiques et Sociales, Lille 2

² Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE), Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Université des Sciences et Technologies de Lille (USTL), SH2, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

³ Par ailleurs, l'investissement du laboratoire de géographie a été différé.

- (2) *Une phase d'évaluation des formes et pratiques de l'appropriation.* L'objectif est d'analyser les stratégies d'intégration de cette notion au sein des pratiques et discours des acteurs locaux (modification de la structure cognitive, intégration dans les usages professionnels, etc). Cela permettra de commencer à appréhender la variabilité des pratiques et d'évaluer si nous assistons à l'émergence d'une rhétorique plutôt homogène, sur quelques éléments pivots (le référent environnemental, la méthodologie participative, etc).
- (3) *Une phase de valorisation* au cours de laquelle on tentera de dégager les principaux enseignements, théoriques et empiriques, des formes de professionnalisation locale du DD, en essayant de saisir l'impact sur la *représentation commune et standardisée* du DD.

Une description détaillée des différentes phases se trouve sur <http://aciidd.net> Ce site, spécialement dédié à la recherche, constitue un pôle d'échanges d'informations entre les membres de l'équipe, ainsi qu'une plate-forme ouverte de présentation de la recherche.

3 – Etude : « Le cas de la Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Nord Pas-de-Calais »

Les **enquêtes de terrain** sont en cours de déroulement, et ce depuis octobre 2003. Pour le moment, elles sont structurées autour de **trois grandes orientations théoriques** : diffusion, appropriation, professionnalisation, qui témoignent d'une procédure normative et organisationnelle d'institutionnalisation de cette notion⁴.

Nous voudrions présenter les résultats de l'une de ces enquêtes. Elle porte sur la Fédération des centres sociaux du Nord⁵.

1. **Procédures de diffusion et stratégies d'apprentissage.** Comment les acteurs de l'action sociale se saisissent-ils (ou pas...) de la notion du développement durable ?
 - a. **Approches méthodologiques :** Une démarche conjointe, dans une approche recherche-action.
 - b. **Analyses des représentations** et constitution d'un cadre réflexif de la part des acteurs sociaux.
 - i. Les dimensions sociales du DD. Rappels théoriques (Dubois, Mahieu, 2002 ; Gadrey, Jany-Catrice, 2005 ; Perret Bernard, 2005 ; Ballet, Dubois, Mahieu, 2005)
 - ii. Situations locales et disparités d'appréciation (Dessertine et *al.*, 2004 ; Durand, 1996)
 - iii. Complémentarités théoriques et pratiques des approches du développement durable et du développement social local ? (Besson 2002 ; Jésus, 2004 ; Mondolfo, 2005)
2. **Renégociation des cadres cognitifs des acteurs sociaux ?**
 - a. **Procédures de codage et transcodage** mis en place par quelques médiateurs, d'abord experts profanes, puis progressivement devenus des interlocuteurs indispensables dans le travail d'information/formation à l'égard des acteurs sociaux. Constitution d'un groupe informel, puis progressive constitution d'une structure ayant vocation à légitimer la réflexion au sein de la Fédération (comité technique, comité de pilotage, financement des pratiques...).
 - b. **Évolution de la professionnalisation d'un secteur ?** Comment produire de nouvelles normes pour l'action, qui permette de contribuer à relégitimer le « projet politique » des centres sociaux ? (renégociation avec les partenaires, élargissement des réseaux, reformulation des attentes sociales, etc.)
3. **Modalités d'institutionnalisation ?**
 - a. Vers la **construction de procédures normalisées**, et donc en partie standardisées, des formes d'application locales du DD ? (programme de formation interne, adaptation des chartes, etc.)
 - b. Vers une **institutionnalisation de la dimension sociale du développement durable** ? comment les centres sociaux participent-ils, ou pas, à la transformation d'un concept dont les contours et les conditions de production sont ou vont être définis en politiques publiques, et qui produira une conception plus standardisée du concept de DD ?

⁴ La présentation des terrains peut être consultée sur <http://aciidd.net>. Ce site permet de consulter les conclusions intermédiaires, ainsi que la liste des publications liées à cette étude.

⁵ Le réseau des centres sociaux sur le territoire du Nord-Pas de Calais est constitué de plus de 140 centres sociaux qui développent, chacun sur leur territoire, un projet de développement social original. <http://fcsn.ouvaton.org/spip/sommaire.php3>